

Gatovu, le 8/2/1958

A Monsieur l'Administrateur de Territoire à  
RUHENGRI.

Ruhengeri



3964

77/11 14  
8/2/18  
AF

Monsieur l'Administrateur,

Qu'il me soit permis d'exposer auprès de votre haute bienveillance le cas de mon procès : J'ai commencé ma palabre le 30/10/57, dès lors jusqu'à présent Elle n'est pas encore tranchée.

Quand le Tribunal m'a demandé des preuves, je les ai fournies toutes d'une façon irréfutable, ce n'est qu'au mois de janvier de cette année-ci que le procès a été mis dans les Registres d'Inscription.

Puis-je vous demander, Monsieur l'Administrateur de bien vouloir être Juge vous-même de ma palabre?

Je demanderais à ce que le Juge ZIMULINDA se retire de mon affaire, quitte à y laisser ses assesseurs.

Il s'agit d'une affaire de 45.000 à 50.000 frs prix de mes 12 Vaches; Affaire qu'il laisse traîner expressément.

Dans l'espoir d'une suite favorable à ma requête, veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'expression de ma très respectueuse considération.

Le S/Chef KAREMERA FX.